

AMBITION

A3. Quels avantages pour les habitants et la maîtrise d'ouvrage ?

FICHE A3.4 Confort thermique (hiver/été) et économie d'énergie

L'évolution du climat vers des étés de plus en plus chaud pose un problème de confort et de santé dans les zones urbaines. Le bois apporte des réponses à cet enjeu.

Les villes denses et minérales sont de plus en plus confrontées aux effets d'îlots de chaleur, progressivement renforcés par le réchauffement climatique : voiries et ouvrages montent en température en période de canicule posant au mieux un problème de qualité de vie et de confort d'été - et, dans certains cas, un enjeu de santé de public.

Pour lutter, les villes doivent désormais reconstituer des couvertures végétales, et limiter les systèmes constructifs à forte inertie qui constituent ces îlots de chaleur, au profit de systèmes avec une plus faible inertie, tels que la construction bois.

En effet, il faut moins d'énergie pour chauffer et refroidir les constructions à structure bois grâce à leur cavités remplies d'air. Associer ossature bois, isolation dense, système d'occultation efficace et ventilation adaptée permet d'assurer le confort d'été.



© Le Grand T



témoignage

Nicole GAY

6^e adjointe • Métropole de Lyon •
Délégation CM, Préservation et
développement du patrimoine immobilier,
Conseiller(ère) du 8^e arrondissement

« ...pour résister aux étés de plus en plus caniculaires, nous avons engagé un plan de végétalisation de la ville pour lutter contre les îlots de chaleur ; les ouvrages bois, qui ne stockent pas la chaleur, participent naturellement à ce plan... »

LES FINANCEURS

